

RÉCAP COVID-19 FRANCE / BELGIQUE



MAJ 30.10.2020

LES PRINCIPES DE BASE



PORT DU MASQUE
obligatoire dans les transports en commun & lieux publics dès 6 ans (Fr) / 12 ans (Be)
+ Distanciation sociale



FORMULAIRE PLF
Passenger Locator Form en Belgique, pour toute personne qui demeure + de 48h consécutives sur le territoire ou qui revient d'une zone rouge
ATTESTATION en France, pour les déplacements essentiels



COUVRE-FEU en France
de 21h à 6h du matin (Nord) en Belgique, de minuit à 5h (Flandre) et de 22h à 6h (Wallonie)
+ CONFINEMENT en France, toute la journée, attestation obligatoire pour tout déplacement essentiel



FRONTIÈRE OUVERTE
à partir de la Belgique déplacements déconseillés par l'Etat belge vers les zones rouges.
à partir de la France confinement en vigueur, déplacements limités aux raisons essentielles

		
 CIRCULATION INTERNE	Confinement en vigueur sur l'ensemble du territoire français. Attestation nécessaire pour tout déplacement, limité aux raisons essentielles (emploi, courses, soins, raisons familiales impérieuses ...)	Circulation libre.
 TRAVAIL	Le télétravail est la norme pour ceux qui le peuvent. Attestation nécessaire pour tout déplacement lié au travail + attestation fournie par l'employeur.	Le télétravail est la norme.
 BARS & RESTAURANTS	Tous les bars & restaurants sont fermés.	Tous les bars & restaurants sont fermés.
 ÉCOLES & UNIVERSITÉS	Les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et le secteur périscolaire resteront ouverts. Les universités & écoles supérieures fonctionnent à distance.	Flandre : écoles fermés jusqu'au 11 novembre. Wallonie : écoles secondaires à distance.
 SPORT	Le sport en plein air est possible. Les salles de sport, les gymnases, les clubs de fitness et les salles de danse sont fermés.	Le sport en plein air est possible. Les salles de sport, les gymnases, les clubs de fitness et les salles de danse sont fermés.
 MAGASINS	Commerces de première nécessité et marchés ouverts. Le reste est fermé.	Tous les magasins sont ouverts. Les achats en magasin ne peuvent être effectués qu'individuellement ou avec une seule autre personne pendant maximum 30 minutes.
 CONTACTS SOCIAUX	Confinement en vigueur : rassemblements privés interdits en dehors du noyau familial. Visites en maison de retraite & EHPAD autorisées avec des règles sanitaires strictes.	Rassemblements privés limités à 4 personnes; pendant deux semaines, toujours les mêmes. Contacts rapprochés limités à une personne maximum.
 CULTURE	Tous les établissements appartenant au secteur culturel, festif, sportif, récréatif et événementiel sont fermés.	Tous les établissements appartenant au secteur culturel, festif, sportif, récréatif et événementiel sont fermés. Ouverts: les bibliothèques.
 SOINS MÉDICAUX	OUI. Autorisés. Se munir d'une attestation de déplacement.	OUI.
 TRANSPORTS EN COMMUN	OUI. Port du masque obligatoire dès 6 ans. Attention, la fréquence de certains transports est modifiée. Renseignez-vous en amont de votre voyage.	OUI. Port du masque obligatoire dès 12 ans. Renseignez-vous en amont de votre voyage sur les règles en vigueur.
POUR PLUS D'INFORMATIONS	www.nord.gouv.fr www.gouvernement.fr/info-coronavirus	www.info-coronavirus.be